

COMITÉ DE PILOTAGE TRIVAUX GARENNE 3F

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15/11/2017

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier TG3F s'est tenue le mercredi 15 novembre 2017 de 19h à 21h.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- **Cadre de vie :**
 - Sécurité, prévention et civisme
 - stationnement
 - Voirie
 - Urbanisme
- **Animation du quartier :**
 - Retour sur le « Petit déjeuner de quartier » et l'opération « Range ta chambre »
- **Points divers**

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**

Elus délégués de quartier :

- **Présents :** Mme Rachel ADIL, M. Bernard BOUZON, Mme Marie-Hélène EVRARD

- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

- **Présents :** Mme Anarelle GOURDET, M. El Miloud ZERIOUH, Mme Jacqueline LEMBLIN, M. Yannick GEFFROY, M. Joël DUCLOS, Mme Françoise DUCOS, M. Max BELLON
- **Excusés :** M. Younes MAKHLOUF, Mme Mireille CAILLON, M. Wilfrid GODARD, M. Michel GUILLEMAUD

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

En introduction :

Présentation de Marie- Hélène EVRARD, conseillère déléguée au Patrimoine. Madame EVRARD remplace Monsieur Lamain, ce dernier ayant démissionné du Conseil municipal pour raison personnelle. Les membres du Copil soulignent combien Monsieur LAMAIN était apprécié par sa volonté et son dévouement pour le quartier.

Les membres du Copil souhaitent la bienvenue à Madame EVRARD.

Rappel de la Réunion publique de Monsieur le Maire, le mercredi 29 novembre 2017, durant laquelle M. Joël DUCLOS sera le rapporteur du COPIL.

- **Cadre de vie**

Sécurité, prévention et civisme :

« Faites-vous dépanner, pas arnaquer » Pour introduire le sujet lié à la sécurité, le Comité de pilotage est informé de la réunion qui se tiendra le 7 décembre, à 15 H, à la salle des Fêtes Hunebelle sur les vols à l'arrachée, le démarchage abusif, les contrefaçons, etc.

Il est également souligné que le nombre de cambriolages est en forte baisse sur Clamart. Un membre du Copil demande si notre quartier est particulièrement concerné par ces cambriolages. La réponse est négative.

Plusieurs membres du Copil identifient des points de trafics de drogue.

A titre de sondage, est posée la question de savoir si la présence d'un agent de la police, certains jours, sur des créneaux horaires devant un Distributeur Automatique de Billets serait utile pour permettre aux personnes âgées de retirer de l'argent avec un sentiment de sécurité. Un membre du COPIL considère que c'est à la banque et non à la police municipale d'assurer ce service de sécurité. Une autre précise que c'est le chemin du retour qui devrait être également surveillé. Ce point se prolonge sur la question de la police à pied ou à vélo, avec un rappel historique – voire nostalgique ! sur « les hirondelles ».

Il est également question de la police municipale et de la police nationale, avec une mise en commun des moyens. Les membres du comité de pilotage souhaitent une meilleure définition de leur rôle. Il est proposé au Comité de pilotage une séance avec M. Jean-Marc Legrand (Chef de la police municipale) afin de présenter les compétences respectives de la police municipale et de la police nationale. Ce point introduit le suivant, relevant du stationnement.

Stationnement :

Le Comité de pilotage déplore les difficultés récurrentes liées au stationnement. Il est rappelé la création de 45 places de stationnement rue de la Bourcillière. Concernant les épaves, les voitures abandonnées ou semblant abandonnées, notamment dans plusieurs rues identifiées du quartier, un membre du Copil se propose d'en faire une liste exhaustive qui sera transmise à la Police municipale.

Certains membres du comité de pilotage font remonter des points relevant de Clamart Habitat tels les badges pour leur parking. Il est toutefois rappelé que les pompiers possèdent un badge et peuvent donc intervenir sauf s'ils sont déjà sur une autre intervention.

Un membre du pilotage constate les incivilités, entre voitures garées sur les trottoirs et sur les passages piétons, et souligne les difficultés que cela représente pour les déplacements piétons, tout particulièrement les poussettes.

Comme le « tout verbaliser » ne saurait être la seule réponse, il est proposé au comité de pilotage de mener une action de sensibilisation, une fois clairement identifiés certains lieux propices à ces stationnements gênants. Plusieurs idées émergent avec un objectif pédagogique : Etiquette explicative sur le pare-brise ? Convoi de poussettes car à plusieurs, gain de visibilité ?

Le stationnement est aussi impacté par les travaux et interventions sur la voirie.

Voirie :

Le rond-point de la Sygrie, là où se dresse la fontaine, fait l'objet d'une expérimentation de rétrécissement de la chaussée. Les habitants de la zone concernée ont été informés par un courrier de Monsieur le Maire. Il est rappelé qu'ils peuvent faire remonter leurs remarques sur cette expérimentation.

Une photo de pied d'arbre, prise rue Jean Jaurès est présentée aux membres du Copil qui trouvent l'idée intéressante et souhaitent connaître les résultats, dans la mesure où ce projet avait été déjà évoqué pour le quartier.



La question de la propreté de la voirie est abordée. Comme pour le stationnement gênant, l'accent est mis sur des actions à finalité pédagogique comme ce fût le cas avec l'action « Mon quartier, c'est du propre ». Les membres du Copil souhaitent que cette action soit renouvelée en 2018.

La propreté étant en lien avec l'aménagement du quartier, est abordé le point urbanisme.

Urbanisme :

Le terrain de l'ancienne chapelle, lieu souvent envahi d'herbes hautes et de déchets papiers, va faire l'objet d'une construction. Le projet du promoteur sera présenté prochainement aux membres du Copil.

De même, le Copil est informé d'une modification du PLU de Clamart ; cette modification ayant pour objet le renforcement de la protection de la zone pavillonnaire. Elle est lancée par le territoire VSGP avec plusieurs rendez-vous :

- Le 20 décembre les Clamartois sont invités à participer à un atelier de réflexion.

Il sera suivi d'un deuxième atelier en janvier 2018.

- Le rendez-vous suivant a lieu le 31 janvier avec une réunion publique (comme pour les ateliers, à cette date lieu et horaire non définis).

- Au printemps 2018 une enquête publique sera menée avant que les modifications du PLU soient approuvées au cours de l'été prochain.

• **Animation du quartier**

- Retour sur le « Petit déjeuner » et l'opération « *Range ta chambre* »

En juillet dernier, s'est tenu l'habituel petit déjeuner de quartier, associé avec une nouveauté, le « Range ta chambre » qui consiste en un vide grenier par et pour les enfants. Plusieurs facteurs, dont le temps très pluvieux, n'ont pas permis de donner à cette manifestation le succès attendu. Le comité de pilotage souhaite néanmoins renouveler cette manifestation, tout en mettant en exergue les points à améliorer et relevant du possible (à savoir, tout ce qui ne relève pas de la météo!).

- Date à retenir – Plutôt début juin 2017 :

La date, début juillet, pour cette édition 2017, était tardive compte tenu du calendrier électoral. D'autant plus que la plupart des habitants du quartier, y compris des membres du COPIL étaient partis en vacances.

- Communication :

Quelle que soit la communication, affiches, flyers, la réussite dépend largement du bouche à oreille. Un membre du COPIL souligne que des habitués du petit déjeuner, notamment chez les aînés, ne sont pas venus en raison de l'organisation concomitante du « *Range ta chambre* » par « peur des enfants » : trop de cris, trop de bruit. Le Copil décide de continuer à associer ces deux moments festifs qui favorisent les relations entre générations du même quartier.

Il a été décidé de contacter une ou plusieurs écoles du groupe scolaire Charles de Gaulle Galliera afin de présenter le « Range ta chambre » pour les associer à cet événement.

Des années durant, le Copil a organisé un concours de décorations de Noël. Certains membres du Copil demandent s'il serait possible de remettre cet événement en place. Aucune décision n'a été prise ; force est de constater cependant, que notre quartier reste particulièrement bien décoré tant au niveau des pavillons que des balcons.

- **Point divers**

Lors d'un prochain COPIL, le service Jeunesse et Famille sera invité à présenter ses activités, les dispositifs mis en place.

Les membres du Copil approuvent cette idée, constatant le peu de jeunes présents alors qu'ils sont nombreux dans le quartier. Même si ces Jeunes ne sont pas intéressés par le Copil en tant que tel, cela ne signifie pas que le Copil ne doit pas s'intéresser à eux.

Le Copil se termine sur le choix d'une date, fin janvier 2018.

La séance est levée.